

Vers la refondation de l'enseignement catholique ?

Author : Maximilien Bernard

Categories : [En Une](#), [Identité catholique](#), [Perepiscopus](#), [Points non négociables](#)

Date : 26 août 2013



Interrogé dans [La Croix](#), **Pascal Balmand**, nouveau secrétaire général de l'enseignement catholique en France, critique la réforme de **Vincent Peillon** sur la refondation de l'école :



"J'ai cependant le sentiment qu'il manque une vraie réflexion sur l'articulation entre la visée éducative et les actes pédagogiques. On n'a pas touché non plus au statut des enseignants, ni cherché à accroître l'autonomie

des établissements, qui contribue beaucoup à la vitalité de l'enseignement catholique et qui aurait pu bénéficier à l'école publique."

L'organisation du temps que propose cette réforme présente, j'en suis convaincu, un intérêt majeur pour les élèves, à condition toutefois que sa mise en œuvre soit l'occasion de réaffirmer notre projet propre. Ce qui, en revanche, me semble plus discutable, c'est la tendance qui consiste, depuis plusieurs années, à développer l'accompagnement, le périscolaire. Cette évolution résulte à mes yeux d'une fausse bonne idée, selon laquelle il faudrait recentrer le scolaire sur l'enseignement stricto sensu. Une telle acception relativement réductrice pourrait déresponsabiliser les professeurs, ne pas les inciter à s'engager dans l'éducation – au sens large du terme – des enfants.

Parmi vos missions, vous allez devoir mettre en application le nouveau statut de l'enseignement catholique et surmonter les réticences qu'il a suscitées...

Le nouveau statut est un outil. Ce texte, irrigué par la pensée sociale de l'Église, apporte une plus grande cohérence entre le projet et le fonctionnement de l'école catholique, en faisant place à tous ses acteurs. Contrairement à ce qui a pu être dit, il ne traduit pas, de la part des évêques, un désir de reprise en main mais bien une volonté de présence, d'accompagnement, de soutien. Sa mauvaise interprétation tient notamment à son caractère ecclésial, à son vocabulaire canonique.

L'un des articles stipule par exemple que le comité diocésain de l'enseignement catholique, le Codiec, est présidé par l'évêque. Si l'on s'en tient au français courant, on comprend que ce dernier prend le pouvoir. Mais interprétés dans une perspective canonique, ces mêmes mots suggèrent plutôt que cette instance est placée sous le haut patronage de l'évêque. Pour le reste, l'enseignement catholique fait partie intégrante de l'Église. Il est donc normal et légitime que l'épiscopat y ait sa place.

Quelles sont vos autres priorités??

Il me semble nécessaire d'ouvrir le chantier des contenus d'enseignement. On tend à considérer que c'est le fonctionnement des établissements qui est catholique, et non ce qui y est enseigné. Mais il nous faut aujourd'hui travailler sereinement à une définition de ce que pourraient être des enseignements ajustés à notre proposition éducative.

Affirmer qu'il y aurait une histoire-géographie ou des mathématiques catholiques n'aurait bien sûr strictement aucun sens, et il ne s'agit évidemment pas pour moi de prôner quelque forme d'endoctrinement que ce soit. Mais il importe moins d'accumuler des notions utilitaristes que de partager une culture qui aide à vivre.

Dans cette optique, je crois possible de réfléchir à des contenus cohérents avec notre projet chrétien d'éducation. Un professeur de maths peut, par exemple, prendre le temps d'expliquer – c'est prévu dans les programmes – que sa discipline est, comme tout savoir humain, une construction de l'esprit et qu'elle évolue, avec ses avancées, ses controverses. Il s'agit donc d'apprendre aux élèves le sens critique pour les affranchir d'une culture matérialiste et les aider à construire leur liberté. [...]"